



**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE LA CAISSE DES ÉCOLES DE LA VILLE DE MONTROUGE  
Du 30 juin 2025 à 18h15**

-----  
25 – 03  
-----

Publié conformément aux articles L. 2121–25 et R. 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Sur convocation adressée le 23 juin 2025, le Conseil d'Administration de la Caisse des écoles de MONTROUGE s'est réuni en sa séance à l'Hôtel de Ville, le 30 juin 2025, sous la présidence de Madame Marie COLAVITA, Vice-Présidente de la Caisse des écoles.

**PRÉSENTS** : (15) Madame Marie COLAVITA, Monsieur Matthieu DEVRIENDT, Madame Isabelle LEMEE, Madame Isabelle PAILLARD, Monsieur Jean-Yves VERZEELE, Monsieur Maxime VETILLARD, Monsieur Antoine BOUCHEZ, Madame Emmanuelle FRIEDMANN, Monsieur Roger GIBERT, Madame Sonia HADDAR, Madame Marie-Geneviève HERMARY, Madame Sandrine SAILET, Madame Patricia SOYER, Monsieur Gérard VAUCORET, Madame Régine VERZEELE.

**EXCUSÉS** : (3) Monsieur Etienne LENGEREAU, Madame Anne DUTHU, Madame Anne NYS.

**ABSENTS** : (3) Madame Patricia BADIAS, Madame Charlotte BAELDE, Madame Amina SAMBOU-HONORE.

**REPRESENTÉS** : (2) Madame Claude FAVRA donne pouvoir à Madame Marie COLAVITA, Madame Anne-Laure CROCHAT donne pouvoir à Monsieur Antoine BOUCHEZ ;

Les membres présents peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Représentant de l'Éducation nationale présent :**

Monsieur Stéphane DELATTRE – Conseiller pédagogique de la circonscription Montrouge-Châtillon

**Fonctionnaires territoriaux présents :**

Madame Sophie LANGLAIS, Directrice de L'Éducation et de la Jeunesse  
Madame Hélène DURAND, Directrice adjointe de l'Éducation

Madame la Vice-Présidente ouvre la séance à 18h20 et souhaite la bienvenue à toutes les administratrices et à tous les administrateurs.

**I - Approbation du compte-rendu du Conseil d'administration du 1<sup>er</sup> avril 2025**

Madame la Vice-Présidente demande si les administratrices et administrateurs ont des remarques ou des questions relatives au compte-rendu du Conseil d'administration du 1<sup>er</sup> avril 2025.

Monsieur BOUCHEZ remercie Monsieur DEVRIENDT pour la fidélité des propos rapportés lors de la dernière séance où il lui avait confié son pouvoir. N'étant pas présent le 1<sup>er</sup> avril, il ne souhaite pas prendre part au vote et s'abstient.

Aucune autre remarque n'est formulée.

**Le compte-rendu est adopté à l'unanimité des votes exprimés.**

## **II – Point d'étapes sur les projets**

Madame la Vice-Présidente présente les projets validés lors des précédents Conseils d'administration et réalisés durant le premier semestre 2025 :

- **Ateliers du bien-manger en toutes saisons** : par AnCuisine.

5 ateliers de 2 heures ont été réalisés au sein des 5 centres de loisirs élémentaires.

71 enfants du CP au CM2 ont ainsi pu découvrir les thématiques de saison abordées par l'animatrice et réaliser les recettes à partager à la maison. Les parents étaient invités lors du dernier atelier, ce qui a permis de mettre en valeur l'action qui a été très appréciée.

Un cahier de liaison était remis à chaque enfant en début de session, afin de noter les explications théoriques et les recettes à reproduire chez soi.

L'action s'est conclue le samedi 21 juin, par une remise officielle des diplômes de participation à ces ateliers, en présence de M. le Maire, Président de la Caisse des écoles, Mme COLAVITA, Vice-Présidente, et M. IMBAULT, Fondateur d'AnCuisine, au Beffroi. 41 enfants et familles étaient présents pour recevoir le diplôme officiel, le diplôme ensemencé à planter, et le livre BD, Une année pour mieux manger Tome 2, de Loïc BALLETT, offert par la Caisse des écoles. Une présentation des cahiers de liaison a été faite à cette occasion.

Un budget de **13 717,50 euros** a été consacré à cette action. Un budget de **1 800 euros** a également permis d'acheter 150 bandes dessinées sur la thématique du bien-manger.

- **Ateliers "Rendez-vous avec les artistes"** : par l'ONDIF.

Les enfants des centres de loisirs élémentaires ont pu échanger avec deux musiciens et une médiatrice de l'Orchestre nationale d'Île de France le mercredi 12 mars au cours de 4 ateliers d'1 heure. Les professionnels les ont accompagnés dans l'univers des œuvres classiques à travers le récit d'une histoire illustrée musicalement.

Un budget de **1 200 euros** était consacré à cette action.

Madame la Vice-Présidente regrette que les enfants n'aient pas pu bénéficier du concert prévu initialement, ce qui aurait permis de toucher davantage de public.

- **Ateliers croquis "Croque ta Ville, Croque la Vie"** : par Jade MROUEH, médiatrice artistique.

A l'occasion de la fête de la coquille, il a été proposé à 2 groupes d'enfants de niveaux CM1-CM2 de participer à un atelier de croquis urbain sur le chemin de Compostelle. Il s'agissait d'une initiation simple à l'apprentissage de notion de croquis de l'instant quotidien en extérieur. Ces ateliers croquis, qui se sont tenus sur 4 demi-journées en mars 2025 dans

les centres de loisirs Delerue / Jules Guesde et Aristide Briand, ont permis à une vingtaine d'enfants de découvrir le chemin millénaire de Compostelle, patrimoine mondial de l'UNESCO passant par Montrouge, mais aussi les bases du croquis, à savoir observer autour de soi pour dessiner sur le vif.

Lors de la Fête de la Coquille, le weekend du 5 et 6 avril, leurs carnets ont été exposés. Ils ont tous reçu un prix de participation et les 3 carnets les plus créatifs ont été également récompensés.

Madame la Vice-Présidente indique avoir beaucoup apprécié ce projet et les réalisations des enfants.

Un budget de **1 000 euros** était consacré à cette action.

- **Formation à l'Education au goût de l'enfant** : par l'Institut du goût.

La première étape de formation s'est déroulée sur 2 journées, les 17 et 18 avril 2025. La formation a eu lieu à l'école Renaudel et a réuni 11 participants, Directeurs ALSH et animateurs en élémentaire et aux Clubs 8-13.

Une journée de suivi et d'approfondissement a été organisée le 10 juin afin d'apporter des compléments et d'ajuster les séquences d'éducation sensorielle mises en place par les animateurs auprès des enfants. 8 animateurs sur 11 étaient présents, en raison d'absences pour maladie ou autre formation à la même date.

Le fait d'avoir pu effectuer cette journée d'approfondissements, de rappels, de partages d'expérience a apporté une véritable plus-value.

Le bilan de cette formation est très positif : les participants expriment que la formation leur a permis de découvrir la sensorialité de l'enfant et d'appréhender ainsi l'alimentation sous un nouveau jour. L'équilibre entre les apports théoriques et pratiques a également été apprécié. La motivation est bien présente pour capitaliser les acquis de cette formation et mettre en place des projets d'éducation au goût inscrits dans la durée. Les participants ont évalué la formation et ont attribué une note moyenne de 3,83 sur 4, ce qui montre leur degré de satisfaction

Une dépense de **3 450 euros** a été réalisée pour la mise en œuvre de cette action de formation.

- **Ateliers Les 4 saisons des saveurs locales** : par l'entreprise Montrougiennne Sauveurs de Saveurs.

Madame la Vice-Présidente rappelle qu'il s'agit d'une jeune entreprise, rencontrée en début d'année. 2 ateliers ont été déployés au sein des centres de loisirs maternels M. Arnoux et A. Briand.

Cet atelier d'une durée de deux heures a été réparti en deux ateliers d'une heure, afin de s'ajuster au rythme des enfants de Grande section. Le premier atelier portait sur les fruits et légumes de saison, et le deuxième atelier était consacré à "*la fresque des saisons*".

24 enfants des centres de loisirs maternels M. Arnoux et A. Briand ont pu bénéficier de ces ateliers.

Les retours sont mitigés. Si le second atelier interactif et participatif a été très apprécié, le premier, plus théorique, a été jugé trop long et difficile à comprendre pour des enfants de cette tranche d'âge. La partie dégustation et découverte des saveurs a rencontré un réel enthousiasme.

Le coût de cette action s'élève à **700 euros**.

- **Projet photographie, L'art de capturer la saveur** : avec le photographe Konarzewski WOYTEK.

Madame la Vice-Présidente rappelle la genèse du projet. Suite à une rencontre avec l'artiste, Mesdames LEMEE et COLAVITA ont proposé qu'un projet mêlant photographie et bien-manger soit mené sur les centres de loisirs. Le projet présenté aux Directeurs des centres de loisirs en réunion de coordination n'avait pas rencontré un grand enthousiasme. Il a été retravaillé par le centre de loisirs Renaudel et M. WOYTEK. Des ateliers de cuisine proposés par un animateur étaient couplés à une initiation à la photographie visant à sublimer les créations culinaires.

5 ateliers ont été organisés pour découvrir le monde de la photographie : initier les enfants à l'univers de la photographie en leur expliquant les bases, comme le cadrage, la composition et l'utilisation de l'appareil photo, et leur apprendre à utiliser les outils de manière ludique.

Ce projet a concerné de 12 enfants de 6 à 11 ans, répartis en 2 groupes. Il a rencontré un véritable engouement : les enfants ont pu manipuler et apprendre à utiliser du matériel professionnel. Les photos réalisées sont très réussies.

Une exposition conclura ce projet. Madame la Vice-Présidente indique ne pas avoir connaissance de la date de la restitution. Elle propose que l'exposition puisse également être accueillie à la Médiathèque ou à l'accueil du Centre administratif. Madame LEMEE, en contact avec M. WOYTEK, précise que l'exposition n'est pas encore programmée.

Un budget de **3 600 euros** a été consacré à cette action.

- **Accompagnement scolaire par l'Intelligence artificielle** : par Stewdy

Un budget de **792 euros** a été consacré à l'action.

Le projet a été déployé pour une trentaine de collégiens inscrits au club 8/13 Maurice Arnoux aux mois de mai et juin 2025. Il s'agit d'une plateforme permettant aux élèves de progresser dans leurs apprentissages, en complémentarité avec l'animateur.

Madame la Vice-Présidente a pu échanger avec le responsable du Club 8-13 et évoque un bilan très positif auprès des enfants. Toutefois, la période de mai à juin, n'a pas permis de tirer tous les bénéfices de cet accompagnement.

Elle propose de prolonger le test pour une période de 2 mois, du 15 septembre au 15 novembre par exemple.

Les Administrateurs y sont favorables.

Un budget de **26 259, 50 euros** a ainsi été consacré à la réalisation de ces projets décidés par le Conseil d'administration au premier semestre 2025.

Madame la Vice-Présidente rappelle qu'il a également été décidé de reconduire le projet relatif aux gestes qui sauvent pour l'ensemble des classes de CM2, à compter de la rentrée de septembre, pour un budget prévisionnel de **6 000 euros**.

En outre, un budget de **31 246 euros** a été alloué pour accompagner les projets participatifs des écoles.

**Au total, une dépense prévisionnelle de 63 505,50 euros est donc attendue en 2025 pour le dispositif appel à projets participatifs et les projets de la Caisse des Écoles** (sur 84 783,00 euros votés au BP2025).

Monsieur BOUCHEZ a participé à certaines restitutions et a eu des retours très positifs des projets menés au sein des écoles.

Il souhaite également partager le constat d'une très faible participation du public aux spectacles proposés par la Direction de la Culture au Beffroi. Il demande si les places restantes pourraient être offertes aux enfants accompagnés de leur parent afin qu'ils puissent avoir un accès facilité à la culture.

Madame LEMEE propose de faire remonter cette suggestion à M. LAFONT, Directeur de la Culture.

Madame la Vice-Présidente félicite le Conseil d'administration et la Caisse des écoles pour les choix effectués et les projets de qualité menés au profit des petits Montrougiens.

Suite aux propositions de déployer de nouveaux projets à destination des écoles et centres de loisirs pour l'année 2025-2026, Madame la Vice-Présidente indique que les associations SEVE et ELOQUENTIA ont été rencontrées pour échanger sur un éventuel partenariat.

Monsieur BOUCHEZ remercie Madame la Vice-Présidente pour son écoute dans les propositions de nouveaux projets et d'avoir rencontré les deux associations.

Madame la Vice-Présidente invite Mme DURAND à présenter les **ateliers de philosophie** par l'Association SEVE (Savoir Être et Vivre Ensemble).

L'association SEVE bénéficie de l'agrément de l'Éducation Nationale, de l'agrément Jeunesse et Éducation Populaire et est reconnue comme organisme de formation professionnelle.

L'atelier SEVE offre un espace structuré de parole individuelle et collective qui permet aux enfants de se questionner, dialoguer, reconnaître l'autre dans sa différence et chercher des réponses ensemble. Les enfants vivent des temps d'échanges et d'écoute entre pairs, exercent leurs habiletés de pensée et renforcent certaines compétences psycho-sociales (regard critique, écoute, empathie, dialogue). Le cadre relationnel posé permet de construire des échanges basés sur une communication sans violence, respectueuse et attentive. La confiance en soi et en l'autre est ainsi renforcée.

L'atelier débute par un moment de pratique de l'attention, qui permet à chaque enfant de se recentrer sur ses sensations, émotions et pensées. Il se poursuit par des animations qui favorisent la cohésion et l'expérimentation du groupe et s'appuie sur une approche ludopédagogique. L'animateur lance ensuite la discussion à visée philosophique qui se pratique sous la forme d'un questionnement souvent introduit par un support inducteur (jeux, album

jeunesse, vidéos, œuvres d'art,...). Au fur et à mesure des séances, les enfants apprennent à mieux se connaître et développent leur capacité à problématiser, conceptualiser et argumenter. Un travail de restitution est possible sous forme de trace écrite, individuelle ou collective.

Les objectifs poursuivis sont les suivants :

Pour les enfants (de 5 à 11 ans) :

- ⇒ Se sentir considéré comme «être pensant» dont les idées et les paroles ont une valeur,
- ⇒ Oser l'expression de sa sensibilité et de ses opinions,
- ⇒ Exercer son esprit critique, faire preuve de réflexion et de discernement,
- ⇒ S'inscrire dans une relation de respect mutuel et de collaboration intellectuelle,
- ⇒ Gagner en confiance et en connaissance de soi.

Pour la Collectivité ou l'école :

- ⇒ Faire vivre de manière innovante la citoyenneté et appréhender les valeurs de la République,
- ⇒ Concourir à la réussite éducative et à la coopération des acteurs éducatifs,
- ⇒ Améliorer le vivre ensemble et prévenir les violences entre pairs,
- ⇒ Aborder des thématiques en lien avec le projet éducatif territorial (vivre ensemble, arts et culture, écologie, sciences, lien à soi et aux autres).

Un cycle de 10 ateliers d'1h environ sur un rythme hebdomadaire est préconisé pour tirer tous les bénéfices de ce projet. Il pourrait s'adresser aux élèves du CP au CE2 sur le temps scolaire ou périscolaire, par groupe de 25 enfants maximum (le même groupe suit le cycle d'ateliers). Les thématiques abordées sont précisées en concertation avec la collectivité et les équipes enseignantes ou d'animation. Il est important de prévoir des séances de sensibilisation et de découverte des ateliers SEVE avec l'équipe encadrante avant le démarrage du cycle.

L'atelier est facturé 95 euros soit **950 euros** pour un cycle de 10 ateliers.

La séance de sensibilisation de 20 encadrants avant le lancement des ateliers coûte **250 euros**.

Enfin, des modules de formation de 2 ou 4 jours "Se former pour aider les enfants et les adolescents à grandir en discernement et en humanité" sont également proposés.

Madame la Vice-Présidente trouve cette proposition très intéressante, y compris sur le plan financier.

Monsieur DELATTRE indique que ce type de thématique complète l'offre existante auprès des élèves, et que le projet pourrait intéresser les écoles.

Madame LEMEE précise qu'il serait plus pertinent de réaliser ces ateliers sur le temps scolaire, dans la mesure où cela soutient les valeurs de la République, que cela serait plus porteur de sens.

Madame PAILLARD juge la démarche très intéressante.

**Les administrateurs valident le principe de la mise en œuvre du projet.**

Madame la Vice-Présidente présente les ateliers proposés par l'Association Eloquentia. La rencontre avec les représentantes de l'Association a été particulièrement convaincante, les interlocutrices étant passionnées par cette action. La pédagogie des ateliers Porter sa voix, conçue par Stéphane DE FREITAS, propose une approche pluridisciplinaire de la prise de parole mêlant l'expression scénique, la rhétorique classique, le slam et la poésie, la technique vocale et de respiration et l'aspiration personnelle et professionnelle. L'usage du jeu et du feedback positif sont au cœur des méthodes pédagogiques.

Les axes de travail du programme :

- ⇒ Introspection et confiance
- ⇒ Mobilisation des connaissances
- ⇒ Structuration du propos
- ⇒ Maîtrise du corps et de la voix
- ⇒ Esprit critique
- ⇒ Créativité

Eloquentia propose un parcours pédagogique de 12 heures pour les élèves de niveaux CM1-CM2, réparties en 8 séances de 1H30 en demi-groupe. Le tarif horaire est de **120 euros** soit **2 880 euros pour une classe.**

Un atelier pédagogique auprès des adultes encadrants est également proposé avant les interventions et facturé **480 euros pour 3h.**

Une restitution finale des projets peut également être organisée avec le concours d'Eloquentia : un forfait de 400 euros sera nécessaire pour bénéficier de leur accompagnement, et des ateliers de coaching des finalistes de 2h sont possibles pour 6 élèves au tarif de 460 euros.

Madame la Vice-Présidente insiste sur l'importance d'un véritable engagement de l'enseignant dans ce parcours pédagogique. La thématique travaillée au sein des ateliers doit être choisie en commun et doit également être reprise en classe. Une restitution permettra de mettre en valeur le travail mené avec les élèves. Elle remarque que le coût est assez onéreux.

Madame LEMEE souligne l'importance de savoir bien s'exprimer et que ce type de projet serait très utile. Elle interroge toutefois les bénéfices potentiels après 12h d'ateliers.

Madame PAILLARD connaît cette Association à titre professionnel. Elle intervient auprès de public en difficultés avec de vrais résultats. Elle insiste également sur la nécessité de savoir bien s'exprimer et a pu observer des résultats dès 2h d'atelier, lorsqu'il est bien mené et préparé avec l'animateur. Elle soutient l'importance d'une restitution pour valoriser les élèves.

Monsieur BOUCHEZ trouve le projet très intéressant mais souligne son coût élevé. Il reste favorable à un déploiement test pour une ou deux classes.

Madame FRIEDMANN est également favorable à cette initiative et propose que cela soit mené sur l'école élémentaire Renaudel.

Monsieur DELATTRE indique qu'il s'agit d'un projet riche, qui répond au programme scolaire valorisant le langage oral dès la maternelle. Il s'agit d'une vraie chance pour écoles de pouvoir être accompagnées par sur ce thème.

Madame la Vice-Présidente le remercie de faire le lien avec Mme JUPIN afin de proposer ce projet à deux classes de CM1/CM2.

### **III – Appel à projets 2025-2026**

Les Administrateurs ont été destinataires de la fiche d'appel à projets 2025-2026 amendée pour tenir compte des différentes remarques et propositions.

Les modifications apportées conviennent.

Madame la Vice-Présidente souhaite qu'un recensement des demandes de salles pour les restitutions soit réalisé dans le cadre de cet appel à projets. Une réunion d'examen des demandes serait à prévoir avec le Beffroi et le service de la Culture, afin d'apporter des réponses rapides aux écoles, et de ne pas mettre à mal, la mise en œuvre des projets.

Un paragraphe sera ajouté à la fiche projet : « Attention : le projet ne sera validé qu'après un accord du service compétent sur la mise à disposition de la salle qui serait demandée pour la restitution. »

### **IV – Choix des spectacles de fin d'année**

Madame la Vice-Présidente rappelle qu'un budget de **40 000,00 euros** a été voté pour l'achat de spectacles pour les fêtes de fin d'année à destination des enfants des écoles maternelles et élémentaires. Cette somme inclut également l'impression de la carte de vœux.

Les propositions de spectacles ont été adressées aux administrateurs le 23 juin.

Pour les maternelles, 2 représentations sont prévues au sein de chaque école, soit 14 représentations.

6 spectacles sont proposés :

- **La grande cuisine du petit Léon**, spectacle sur le bien-manger et la tolérance proposé par la compagnie La Baguette) **(15 384,85 €)**
- **La Voilà, la voix de Lola**, conte lyrique proposée par la Compagnie Montrougienne (Paris Lyrique) **(12 040 €)**

Ce spectacle peut être couplé avec des ateliers "Découverte de la voix" pour les grandes sections au tarif de 160 € par atelier ou par des livres offerts par classe à 6 € le livre.

- **Le temps d'une danse**, spectacle de danse, théâtre et musique proposé par la compagnie Montrougienne L'Autre et Moi **(8 760 €)**
- **Les contes gloutons**, contes avec musiques et chants, proposé par la compagnie de l'Eléphant **(12 890 €)**
- **Nuit de Noël**, spectacle de conte jonglé proposé par la compagnie de l'Eléphant **(16 594 €)**
- **Le grand chaperon rouge et le petit loup**, comédie interactive proposée par la compagnie de l'Eléphant **(15 440 €)**

Chaque administrateur est invité à faire son choix (2 choix possibles) : 9 voix sont en faveur du spectacle La Voilà, la voix de Lola, 5 voix pour le spectacle Nuit de Noël, 4 voix pour La grande cuisine du petit Léon, 2 voix pour Le temps d'une danse, et 1 voix pour Le Grand chaperon rouge et le petit loup.

**Le spectacle retenu pour les écoles maternelles est : la Voilà, la voix de Lola.**

Pour les élémentaires, les représentations auront lieu au Beffroi les lundi 15, mardi 16 et jeudi 18 décembre le matin et l'après-midi soit 6 représentations.

4 spectacles sont proposés :

- **Augustin, Pirate des Indes**, spectacle d'aventures, proposé par la compagnie La Baguette (**16 058,37 €**)
- **Les 3 brigands**, spectacle poétique et musical d'ombres et de marionnettes, proposé par la compagnie de l'Eléphant (**19 740 €**)
- **Les voyages fantastiques**, spectacle de théâtre, cirque, magie et illusions, proposé par la compagnie de l'éléphant (**24 520 €**)
- **Hansel et Gretel**, spectacle musical proposé par la compagnie de l'Eléphant (**20 730 €**)

Cette année, Madame la Vice-Présidente propose d'offrir un spectacle différent aux élèves de CM1 et CM2 uniquement, qui se jouerait jeudi 18 décembre : **L'histoire de France l'Opéra Rock**, spectacle musical proposé par l'Association Historock pour un montant de 11 190 € pour 2 représentations.

Monsieur DEVRIENDT indique qu'il n'a pas aimé les extraits de ce spectacle qui est très cher.

Madame LEMEE qui a rencontré l'Association, a trouvé la proposition très intéressante, originale et adaptée pour un public CM1, CM2.

Madame PAILLARD rejoint cet avis.

**Les administrateurs valident la proposition**, mais souhaitent qu'un effort financier soit fait par l'Association. Une négociation sera donc à engager pour faire baisser le tarif sous les 10 000 euros.

Chaque administrateur est invité à faire son choix pour le spectacle des CP, CE1 et CE2 : 11 voix sont en faveur du spectacle Augustin, pirate des Indes, 2 voix pour le spectacle Hansel et Gretel, et 1 voix pour Les 3 brigands.

**Le spectacle retenu pour les écoles élémentaires (CP au CE2) est : Augustin, Pirate des Indes.**

### V – Choix des jeux et jouets offerts aux petites et moyennes sections de maternelles

Madame la Vice-Présidente rappelle qu'un jouet est offert par la Caisse des écoles aux élèves de petites et moyennes sections pour les fêtes de fin d'année. Un budget de 24 000 € est prévu au budget 2025.

Une sélection de jeux a été adressée aux administrateurs le 23 juin.

Tous les jeux sélectionnés sont retenus sauf *Les clowns sauteurs*.  
Il sera retiré des propositions faites aux écoles.

### VI – Questions diverses

Monsieur DEVRIENDT souhaite relancer la mobilisation des administrateurs pour participer au stand de la Caisse des écoles, lors du forum des associations le 13 septembre.

En 2024, seuls 2 administrateurs étaient présents. Il demande qui pourrait s'investir.

Un recensement des administrateurs s'engageant à participer sera effectué.

Madame la Vice-Présidente remercie l'ensemble des administrateurs pour cette année et tout le travail mené depuis 5 ans. Cela a porté ses fruits puisque la Caisse des écoles est désormais bien repérée par les écoles qui en parlent lors des Conseils d'école.

Monsieur DEVRIENDT indique que l'école élémentaire A. BRIAND remercie la Caisse des écoles pour le projet financé cette année. Des grands panneaux ont été réalisés par les enfants et décorent désormais l'école.

**L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Vice-Présidente lève la séance à 20h30.**

La Vice-Présidente



Marie COLAVITA

Le Secrétaire



Matthieu DEVRIENDT